

### NOUVEL INSECTICIDE HOMOLOGUÉ POUR LES LÉGUMES ET LES PLANTES ORNEMENTALES EN SERRE : LE « DISTANCE »

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) vient d'annoncer l'homologation de l'insecticide **DISTANCE** (pyriproxifène) pour la **lutte contre les aleurodes** (aleurode des serres, aleurode des feuilles argentées ou souche poinsettia et aleurode de la patate douce) dans les cultures de légumes et de plantes ornementales en serre au Canada. Le DISTANCE a été développé au Canada par les sociétés Plant Products Co. Ltée et Valent U.S.A.

#### Mode d'action

Le pyriproxifène est un régulateur de croissance des insectes. Il agit sur tous les stades de vie, notamment les œufs (action ovicide), les nymphes ou larves, les pupes et les adultes. Concernant les adultes, l'insecticide ne les supprimera pas nécessairement mais fera diminuer la production d'œufs viables. Il empêchera le développement des larves d'un stade à l'autre et entravera la mue des pupes vers le stade adulte.

Le produit pénètre dans les tissus végétaux par mouvement translaminaire, ce qui assure la protection des deux côtés de la feuille même si le dessous n'est pas pulvérisé.

#### Ravageurs enrayés

- Aleurode des feuilles argentées ou souche poinsettia (Silverleaf Whitefly) (*Bemisia argentifolii*).
- Aleurode de la patate douce (Sweet potato Whitefly) (*Bemisia tabaci*).
- Aleurode des serres (Greenhouse Whitefly) (*Trialeurodes vaporariorum*).

#### Utilisation

Le DISTANCE peut être utilisée un maximum de 2 fois par cycle de production au taux de 45 millilitres par 100 litres d'eau. Si le cycle de production est de moins de 6 mois, ne pas faire plus de 2 applications par période de 6 mois.

Le DISTANCE est un régulateur de croissance, par conséquent, l'effet contre les insectes est moins rapide qu'avec d'autres insecticides plus conventionnels.

Le produit s'applique en pulvérisation foliaire jusqu'au point de ruissellement. **Délai de 3 jours avant la récolte des tomates, des concombres et des poivrons de serre.**

Le fabricant recommande une première application dès l'apparition des insectes adultes. Au besoin, une deuxième application peut suivre 14 à 28 jours après. Si l'on souhaite l'élimination rapide des adultes, il faudra choisir un insecticide plus rapide.

Le DISTANCE fait partie du groupe 7 des insecticides. Dans la planification des traitements, il faut faire varier les divers groupes d'insecticides afin de prévenir le développement de la résistance aux insecticides.

## Compatibilité avec les auxiliaires

Le DISTANCE est compatible avec : bourdons, *Orius insidiosus* (adulte et larve) et mites prédatrices.

En regard à l'*Encarsia formosa*, les adultes ne devraient pas être affectés, mais les stades larvaires le seront (stades larvaires d'*Encarsia formosa* dans la pupe d'aleurode). Donc, si possible, il faudrait à ce moment concentrer la pulvérisation sur les parties de la plante les plus affectées par les aleurodes (œufs et adultes).

## Phytotoxicité

Des symptômes de phytotoxicité ont été observés sur :

- Salvias
- Schefflera
- *Graptopetalum paraguayense*
- Gardenia
- Fougère de Boston
- Heuchères

Pour les poinsettias, cet insecticide ne doit pas être appliqué après la formation des bractées.

Il est toujours recommandé d'effectuer des tests à petite échelle avant un traitement si vous n'êtes pas certain de l'effet sur votre culture.

## Conseils

L'insecticide DISTANCE est un outil des plus utiles dans votre coffre. Mais les nouveaux produits sont plus spécifiques quant aux espèces ciblées. En revanche, cela demande plus d'attention en regard du développement possible de la résistance. Il faut donc utiliser très judicieusement ce nouvel insecticide et en regarder les effets sur les diverses cultures et auxiliaires.

**NOTE** : ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette du produit; il faut s'assurer de bien lire les recommandations du fabricant avant l'utilisation du produit.

### Texte rédigé par :

Michel Sénécal, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière

### Références :

- Étiquette du produit.
- Article de Gillian Ferguson, Jim Chaput et Graeme Murphy du OMAFRA dans Greenhouse Canada, mars 2007.

ANDRÉ CARRIER, agronome  
Avertisseur – légumes de serre  
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches  
MAPAQ  
675, route Cameron – bureau 100  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : 418 386-8121, poste 223  
Télécopieur : 418 386-8345  
Courriel : [Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca)

MICHEL SENÉCAL, agronome  
Avertisseur – floriculture en serre  
Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière  
secteur Laval, MAPAQ  
1700, boulevard Laval – 5<sup>e</sup> étage – bureau 500  
Laval (Québec) H7S 2J2  
Téléphone : 450 972-3044, poste 23  
Télécopieur : 450 972-3019  
Courriel : [Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 07 – cultures en serres – 5 avril 2007**

